

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA23 19 0088

PROJET VISANT À AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL DE TROIS (3) ÉTAGES AVEC MEZZANINE, COMPRENANT VINGT-TROIS (23) LOGEMENTS ET INCLUANT UN STATIONNEMENT SOUTERRAIN, SUR LES LOTS PORTANT LES NUMÉROS 1 705 968 ET 1 705 969 DU CADASTRE DU QUÉBEC (AVENUE GEORGE-V), EN VERTU DU *RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (RCA16-19002)*

AVIS est donné par la soussignée :

QUE le premier projet de résolution numéro CA23 19 0088 approuvant le projet décrit ci-dessus a été adopté par le conseil d'arrondissement lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023 et fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 20 avril 2023 à compter de 19 h dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 1800, boulevard Saint-Joseph, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1);

QUE l'objet de ce projet de résolution est d'autoriser la construction d'un (1) bâtiment résidentiel de trois (3) étages avec mezzanine, comprenant vingt-trois (23) logements et incluant un stationnement souterrain situé sur l'avenue George-V, sur les lots portant les numéros 1 705 968 et 1 705 969 du cadastre du Québec;

QUE ce projet particulier est situé dans la zone M-337, tel qu'illustré;

QU'AU cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement, ou la personne désignée par elle, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

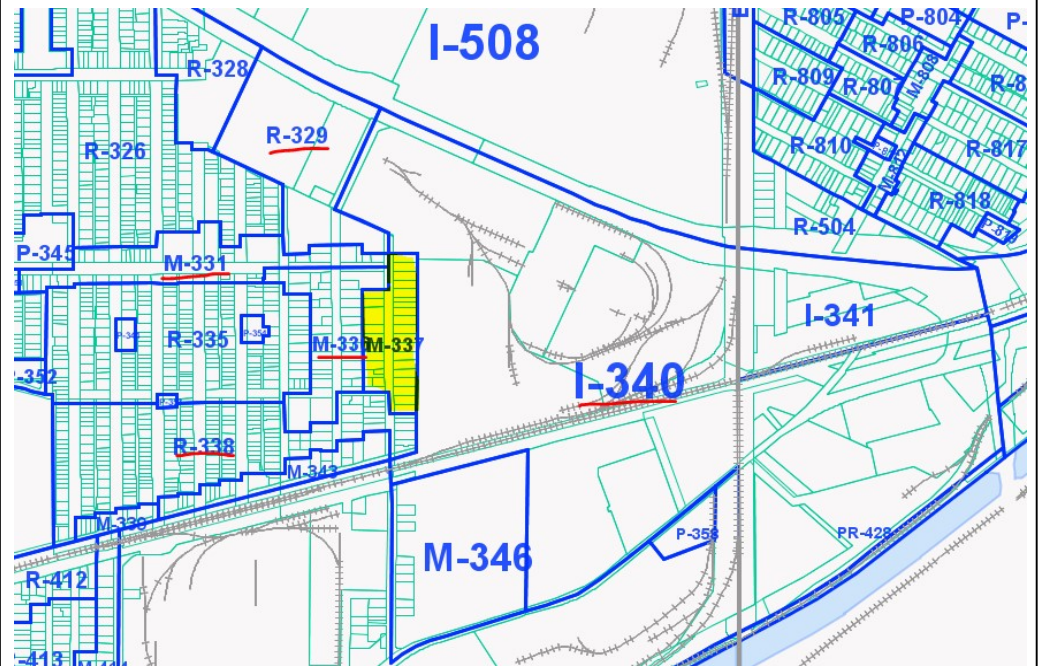
QUE les dispositions de ce projet de résolution se rapportant aux éléments suivants sont susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter de la zone M-337 et de ses zones contigües R-329, M-331, M-336, R-338 et I-340 :

- l'usage « habitation multifamiliale du type 16 0 »;
- le nombre de logements par bâtiment;
- la densité (pourcentage d'occupation du sol, coefficient d'occupation du sol);
- l'implantation et partie apparente de la structure souterraine servant au stationnement;
- l'empiètement des balcons et des escaliers sur le mur arrière dans la marge de recul;
- la largeur minimale de l'allée de circulation;
- le nombre minimal de cases de stationnement;
- l'implantation du bâtiment dans l'alignement des bâtiments voisins.

QUE ce projet de résolution ainsi que le sommaire décisionnel qui s'y rapporte sont disponibles sur le site Internet de l'arrondissement à : montreal.ca/lachine et pour consultation au Bureau Accès Montréal, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h, et le vendredi de 8 h 30 à midi. Toute personne qui en fait la demande peut obtenir une copie du projet de résolution sans frais.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 12 avril 2023.

Ann Tremblay, avocate, OMA
Secrétaire d'arrondissement substitut
Arrondissement de Lachine



Zone visée : M-337

Zones contiguës : R-329, M-331, M-336, R-338 et I-340

Demande de PPCMOI – Sommaire décisionnel 1237204004

PUBLIC CONSULTATION MEETING

FIRST DRAFT RESOLUTION NUMBER CA23 19 0088

PROJECT TO AUTHORIZE THE CONSTRUCTION OF A THREE (3) STOREY RESIDENTIAL BUILDING WITH MEZZANINE, COMPRISING TWENTY-THREE (23) UNITS AND INCLUDING UNDERGROUND PARKING ON LOTS NUMBER 1 705 968 AND 1 705 969 OF THE CADASTRE DU QUÉBEC (AVENUE GEORGE-V), IN ACCORDANCE WITH THE *RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (RCA16-19002)*

NOTICE is hereby given by the undersigned:

THAT the first draft resolution number CA23 19 0088 approving the above-mentioned draft was adopted by borough council at its regular sitting held on April, 3, 2023, and shall be the subject of a public consultation meeting on April 20, 2023, starting at 7 p.m., at the Borough Hall, located at 1800, Saint-Joseph Boulevard, in accordance with the provisions of *the Act respecting land use planning and development RLRQL, c. A-19.1*);

THAT the purpose of this draft resolution is to authorize the construction of a three (3) storey residential building with mezzanine, comprising twenty-three (23) units and including underground parking on lots number 1 705 968 and 1 705 969 of the cadastre du Québec (Avenue George-V);

THAT this particular project is located in zone M-337, as illustrated;

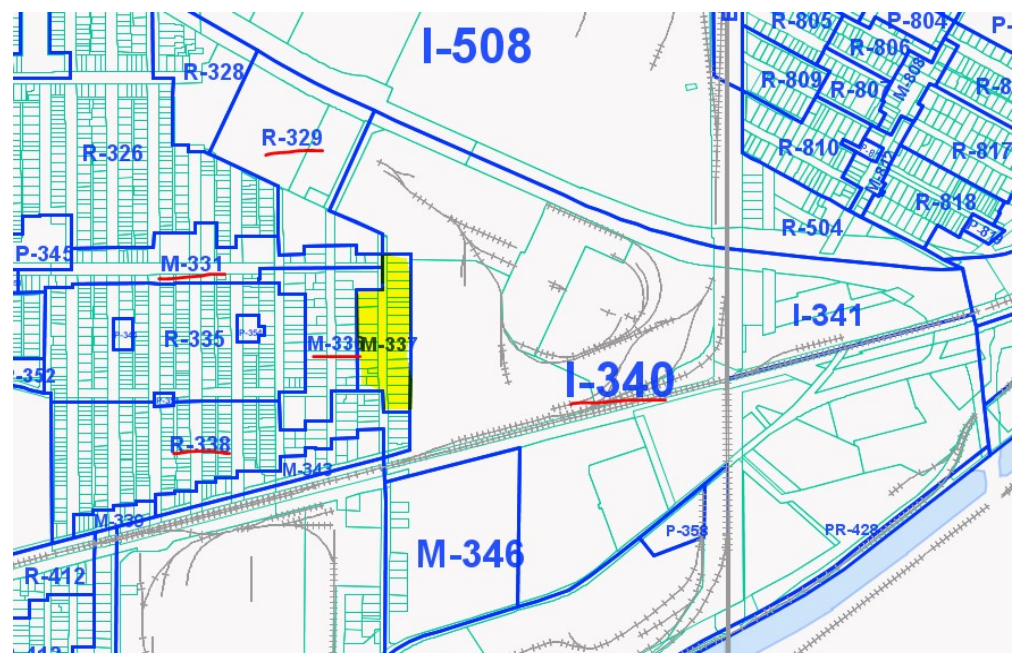
THAT at this public meeting, the borough mayor or the person designated by her will explain the draft resolution as well as the consequences of its adoption and will hear anyone wishing to speak on this matter;

THAT the provisions of this draft resolution pertaining to the following aspects are subject to approval by way of referendum by the persons qualified to vote in zone M-337 and its contiguous zones R-329, M-331, M-336, R-338 and I-340;

- the use "multi-family dwelling of type 16 0";
- the number of dwelling units per building;
- the density (percentage of land use, land use coefficient);
- the layout and visible part of the underground structure used for parking;
- the encroachment of balconies and stairs on the rear wall within the setback;
- the minimum width of the driveway;
- the minimum number of parking spaces;
- the location of the building in line with neighbouring buildings.

THAT this draft resolution, as well as the related decision summary, are available on the Borough's website at montreal.ca/en/lachine and for consultation at the Bureau Accès Montréal, 1800 Saint-Joseph Boulevard, Lachine, from Monday to Thursday, 8:30 a.m. – 5 p.m. and Friday, 8:30 a.m. - noon. Anyone who requests a copy of the draft resolution may obtain it free of charge.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this April 12, 2023.



Zone concerned : M-337

Contiguous zones : R-329, M-331, M-336, R-338 et I-340

Demande de PPCMOI – Sommaire décisionnel 1237204004